

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 489

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Herr Rudolph n'importe quoi

(M'excuse. C'est encore une de ces indignations de type pubertaire. Je voulais vous parler d'autre chose: de voitures électriques. Ce sera pour la prochaine fois. Il faut que je braille un coup. Pour me soulager. Merci. Fermez les yeux, on commence...)

Je lis ceci: "Cette police fédérale de la publicité, en plus de la censure de la presse, irait jusqu'à saisir les lettres dans lesquelles il serait question de vin, les prospectus qui parleraient de cigares, il faudrait faire des descentes sauvages dans les appartements pour savoir qui regarde une chaîne étrangère ou écoute un poste périphérique faisant de la publicité pour un bourgogne ou un cigare." (...)

Vous avez lu. Bon. Il s'agit d'un paragraphe en caractères gras, partie d'une annonce publicitaire invitant à voter non à l'initiative des Bons Templiers, signée Rudolph Farner, Zurich. (Je trouve ça, dans un canard, samedi 17.)

Bon. Vous avez bien lu. Vous savez qui est M. Farner. Bon. Vous savez de quels moyens il dispose. Bon.

Nous pouvons conclure: M. Farner écrit *n'importe quoi*. Il aurait tout aussi bien pu dire que les Bons Templiers sont des communistes, nègres, juifs, unijambistes, qui se nourrissent de sauterelles et veulent envahir la Suisse en marchant sur les mains et en sifflant "Tea for Two". Bon.

Puisque M. Farner a le front de dire *n'importe quoi*, par ses annonces, à des centaines de milliers de gens — dont moi — je ne vois pas pourquoi j'hésiterais, moi, à dire *n'importe quoi* à propos de M. Farner et de jouir ainsi de la liberté d'expression qu'il réclame et proclame. Bon. Allons-y.

Il est universellement connu que M. Rudolph Farner a tué, à l'âge de douze ans, son père et sa mère, alors qu'il se trouvait en vacances derrière la pyramide de Chéops. Il s'était résolu à ce meurtre parce que ses parents refusaient de lui acheter une canne à pêche de marque coréenne. Tenant encore son couteau ensanglanté, il sauta sur un dromadaire et s'enfuit d'une seule traite jusqu'à Madagascar. En traversant les Monts Kenya, il eut une insolation et la révélation qu'il deviendrait un jour un grand publiciste. Arrivé à Tananarive, il rencontra le jeune Dieter Burlesque dont il fit immédiatement son associé dans un trafic de capsules pour bouteilles d'eau minérale. Les deux lascars firent fortune. Ils décidèrent alors de gagner Zurich comme passagers clandestins d'un cargo de lattes à tuiles. Le cargo à peine au Limmatquai, Farner se lança dans une affaire de bordels militaires de campagne pour l'armée du général Sardinaluile. Comme il était totalement dénué de scrupules et qu'il avait les dents aussi longues que la Bible, il réussit. Certes, il lui fut difficile de s'insérer dans la bonne société zuricoise — il avait en permanence les ongles sales et puait du goulot. Partant du principe que la conscience est encore ce qui coûte le moins cher, il acheta tout le monde et se vendit à n'importe qui. Comme tous les coquins en mal d'honorabilité, il fit même dans le nationalisme et les droits de l'homme. Son succès fut énorme et il brassa des millions. Un jour, pourtant — ô horreur absolue — il apprit qu'il était atteint d'un vilain cancer. Il paniqua et épousa une danseuse russe exilée. La mort aux trousses, il gagna l'Egypte, et partit, seul, à pied dans le désert. C'est là qu'on le retrouva, sec comme une figue, à côté d'une canne à pêche toute neuve. Mais le moulinet était plein de sable et il fallut le nettoyer.

Gil Stauffer

La nouvelle vague des enseignants

La vague démographique des années soixante commence de faire sentir son poids dans les écoles secondaires supérieures de Suisse romande. En revanche dans les degrés enfantin et primaire, la décade est sensible, qui se traduit par des restrictions dans l'engagement de nouveaux instituteurs ou institutrices, des non-renouvellements de suppléants et des affectations de titulaires sans classe à des tâches de recherche ou d'administration. Plus ou moins marquée selon les cantons, cette situation tend à être générale. Elle pose une série de problèmes financiers et politiques. Financiers, car les dépenses en salaires de l'instruction publique offrent résistance aux efforts d'économie. Politiques, car l'abaissement du nombre d'élèves par classe réclamé par les enseignants soulève pour le moins des réticences dans les milieux bourgeois. L'appel aux suppléants devient avanta- gé de l'élasticité, puisque les candidats se pressent en surnombre aux études pédagogiques. En outre personne ne peut tracer encore avec certitude l'évolution de la courbe démographique jusqu'à la fin du siècle.

Jeunes

Examinons, dans cette situation, l'état du corps enseignant secondaire. Dans la plupart des cantons, il présente sommairement deux caractéristiques frappantes, par rapport aux années cinquante. Il est jeune (à Genève la moyenne d'âge de l'ensemble se situe nettement au-dessous de quarante ans). Sa formation scientifique est très homogène. Lorsque le nombre des élèves progressait fortement, le recours à des étudiants chargés de suppléance a seul permis d'ouvrir toutes les classes nécessaires. Une partie de ces suppléants ne faisait pas des études universitaires qui les destinaient à l'enseignement. Un certain nombre s'est finale-